Louviers, le 19 novembre 2024

**N/RÉF :** RJ : SARL RESTOFINANCES – 13403

C « Exploitation»

SC « Article L.622-13 »

**Affaire suivie par :** Benjamin BIZOT, benjamin.bizot@fhbx.eu

CD/BBI/OP

**SARL RESTOFINANCES**

Centre Commercial
Route Nationale 13

27000 EVREUX

A l’attention de Monsieur Eric TILLOT

**Par courriel : eric.tillot76@orange.fr**

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, double de la lettre du 13 novembre 2024 reçue en mon Etude le 18 novembre 2024 de la société **GAN ASSURANCES** qui m’interroge en application des dispositions de l’article L.622-13 du code de commerce pour connaître mes intentions quant à la poursuite ou non du contrat.

Je vous remercie de m’indiquer expressément si ce contrat est nécessaire à la poursuite de l’activité ou s’il convient de le résilier au moyen du coupon-réponse joint.

Dans l’hypothèse d’une poursuite du contrat, je vous remercie de m’adresser les prévisions de trésorerie actualisées justifiant les capacités de la société à honorer les prochaines échéances.

Votre réponse devra me parvenir **au plus tard le 9 décembre 2024** afin de me permettre de répondre au cocontractant dans les délais légaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Cécile DÜR

 

**RJ : SARL RESTOFINANCES**

**Article L.622-13 du code de commerce**

**Réf : GAN ASSURANCES**

**COUPON REPONSE**

**CONTRAT N°23436917 2001 - DEMANDE DE POURSUITE OU NON :**

[ ]  Contrat à poursuivre  [ ]  Contrat à résilier

[ ]  Demande délai complémentaire pour prendre position [ ]  1 mois

 [ ]  2 mois

Date Signature et cachet de l’entreprise